

UNE PAIX DURABLE EST-ELLE POSSIBLE EN RD CONGO ET DANS LES GRANDS LACS ? À QUELLES CONDITIONS ?

« Qu'est-ce qui anime ce désir de causer du tort à autrui, de le tuer, de le détruire, de le violer, d'incendier sa demeure, de piller sa récolte, de voler ses vaches, d'occuper sa terre ? D'où vient ce mal qui nous anime ? »¹

**Alain NZADI-
a-NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

Depuis plus de trois décennies, l'Est de la RD Congo est continuellement le théâtre des conflits armés extrêmement sanglants. Les rapports des experts font état de plusieurs millions de morts à ce jour², faisant de cette tragédie l'une des plus meurtrières de l'histoire de l'humanité. Pourtant, ce nombre impressionnant de morts ne semble pas déclencher une désescalade sur le terrain. Les dialogues initiés pour mettre fin à ces conflits se distinguent tous par leur incapacité à faire taire définitivement les armes. Dès lors, quelles seraient les conditions susceptibles de mettre fin à ce chaos indescriptible ? Quelles recettes pourrait-on proposer pour exorciser cette région du démon de l'instabilité qui la tient constamment en laisse ?

Deux recettes urgentes retiennent mon attention et structurent ma réflexion : le renforcement de l'autorité de l'État doublé d'une volonté politique avérée de la part des autorités congolaises ; la sincérité et la responsabilité dans le chef des acteurs nationaux et sous-régionaux³.

(1) Renforcer l'autorité de l'État et raviver la volonté politique des autorités congolaises

Lorsque le Mouvement du 23 mars (M23) a resurgi en novembre 2021⁴ en s'emparant de plusieurs

1. Didier MUMENGI, *Le Congo et les Grands Lacs. La paix tout suite... Pourquoi et comment ?*, Paris, L'Harmattan, 2024, p. 36.
2. Charles Onana, dans *L'holocauste au Congo. L'omerta de la Communauté internationale*, Paris, Éditions de l'Artilleur, 2023, parle de plus de dix millions de morts.
3. Je m'inspire ici d'une réflexion similaire que j'ai précédemment publiée : Alain NZADI, « La guerre à l'est de la RD Congo est-elle une fatalité insurmontable ? », in *Congo-Afrique* (Juin-juillet-août 2022), n° 566, pp. 649-653.
4. Lire EBUTELI, *La résurgence du M23. Rivalités régionales, politique des donateurs et blocage du processus de paix*, Kinshasa, août 2024 (disponible sur <https://www.ebuteli.org/publications/rapports/>)

localités et, plus tard, de plusieurs cités et villes, dont récemment les villes de Goma et de Bukavu en janvier-février 2025, l'opinion publique congolaise était abasourdie de constater la facilité avec laquelle ces rebelles volaient de victoire en victoire. Des questions légitimes se bousculaient ainsi dans les esprits : comment l'armée congolaise pouvait-elle subir autant de revers sur le terrain avec une facilité déconcertante ? Comment expliquer la quasi absence de l'État dans des zones qui, pourtant, auraient dû bénéficier d'une attention particulière du gouvernement congolais à la hauteur de la convoitise récurrente dont elles sont l'objet de la part des États frontaliers ?

En effet, l'assertion selon laquelle la cartographie minière de la RD Congo peut être considérée comme potentiellement conflictogène, n'est pas dénuée de sens et de fondement. Nos régions frontalières sont riches en minerais : au Nord (avec la République Centrafricaine et le Soudan), on trouve une région riche en or, notamment dans la province de l'Ituri ; au Sud (avec la Zambie et l'Angola), nous avons des gisements de cuivre et de cobalt, particulièrement dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba ; à l'Est (avec le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie), on trouve de l'or, de la cassitérite, du coltan, du wolfram, et de la tourmaline. Des études pourraient également révéler d'autres richesses dans d'autres zones frontalières. À ces richesses minières s'ajoutent des potentialités agricoles et hydroélectriques énormes, sans mentionner les gisements de pétrole aux larges des frontières maritimes et lacustres avec l'Angola et l'Ouganda.

Dans un tel environnement, il est inutile de répéter qu'une paix durable ne sera véritablement atteinte en RD Congo que si l'État congolais renforce sa présence dans ses zones frontalières et y installe une administration efficace doublée d'une présence militaire dissuasive. Pour y parvenir avec succès, il est capital que les autorités congolaises soient animées d'une volonté politique sans faille de faire de la sécurité des zones frontalières leur véritable cheval de bataille. On ne peut pas comprendre que plusieurs décennies de guerre n'aient pas réussi à forger un homme politique congolais capable d'anticiper sur les dangers de déstabilisation de son pays, dangers qui ont presque tous porté les mêmes noms depuis des dizaines d'années, à savoir : groupes armés ayant leurs bastions dans les pays voisins (particulièrement l'Ouganda et le Rwanda), avidité sans scrupule des multinationales, conflits interethniques, etc. Ainsi, les autorités congolaises doivent apprendre des erreurs du passé pour doter leur pays d'une armée républicaine, disciplinée et suffisamment équipée pour défendre l'intégrité territoriale. Car, des exemples des pays autrefois déstabilisés mais qui ont réussi à se reconstruire militairement, économiquement et politiquement pullulent⁵. Il est donc possible que l'homme politique congolais se ressaisisse pour adopter un leadership responsable et sacrificiel au profit des citoyens et du pays.

rapport-la-resurgence-du-m23-rivalites-regionales-politique-des-donateurs-et-blocage-du-processus-de-paix.).

5. Pas très loin de chez nous, nous pouvons citer le cas de l'Angola qui a réussi à mettre en place une économie florissante et une armée dissuasive, après des décennies de guerre civile.

Par ailleurs, s'il est vrai que la responsabilité primordiale d'instaurer la paix en RD Congo incombe aux autorités congolaises, il n'en demeure pas moins vrai qu'une paix durable n'y sera possible que si les autres acteurs de la sous-région prennent également l'engagement de favoriser les relations de bon voisinage. Cet engagement est d'autant plus important que les conflits ont facilement tendance à se régionaliser dans cette partie de l'Afrique, où la cartographie minière et d'autres ressources naturelles ou agricoles peuvent facilement devenir des combustibles capables d'enflammer toute la sous-région si les appétits gourmands des uns et des autres ne sont pas gérés avec responsabilité.

D'où l'importance de développer une diplomatie sous-régionale qui privilégie une cohabitation pacifique et une coopération multisectorielle responsable, dans le co-développement, comme le suggère Didier Mumengi à travers ce questionnement qui en dit long sur l'indignation qu'éprouve une bonne partie de l'opinion nationale congolaise et sous-régionale : « Comment expliquer que l'on se fasse mutuellement et indéfiniment du mal dans les Grands Lacs ? [...] D'où vient ce mal qui nous anime ? Peut-on vraiment comprendre ce mal qui nous cheville tant au corps, qui partage notre lit, mange à notre table, fascine nos sentiments, nous déconseille le bien-vivre ensemble dans le co-développement et nous conseille le différentialisme belliqueux qui nous enfonce ensemble dans le sous-développement ? »⁶ C'est ici donc que la question de la sincérité et de la responsabilité des acteurs nationaux et sous-régionaux reste capitale.

(2) Sincérité et responsabilité des acteurs nationaux et sous-régionaux

Dans une réflexion parue dans la revue *Congo-Afrique* en 2022⁷, j'avais qualifié la plupart des dialogues pour la paix de « véritable marché de dupes » où chaque acteur, revêtu du masque de l'hypocrisie, faisait semblant de dialoguer tout en entretenant des agendas cachés. J'affirmais à juste titre : « Si l'on veut que la paix devienne une réalité, les différentes parties prenantes dans les conflits (communautés locales, gouvernement congolais, pays de la sous-région, acteurs internationaux), doivent commencer par créer des conditions d'un dialogue sincère. Il est impossible de construire la paix avec des acteurs qui nourrissent des agendas cachés [...]. »⁸.

Depuis la résurgence du M23 en novembre 2021, et particulièrement depuis la prise de la ville de Goma et celle de Bukavu, plusieurs initiatives pour l'instauration d'une paix durable ont été amorcées par différents acteurs directement ou indirectement liés aux conflits dans l'est de la RD Congo. Cependant, rien ne garantit que les récentes initiatives pour la paix

6. Didier MUMENGI, *Le Congo et les Grands Lacs. La paix tout suite... Pourquoi et comment ?*, Paris, L'Harmattan, 2024, pp. 36-37.

7. Alain NZADI, « La guerre à l'est de la RD Congo est-elle une fatalité insurmontable ? », in *Congo-Afrique* (Juin-juillet-août 2022), n° 566, pp. 649-653.

8. Alain NZADI, « La guerre à l'est de la RD Congo est-elle une fatalité insurmontable ? », in *Congo-Afrique* (Juin-juillet-août 2022), n° 566, p. 651.

(Addis Abeba, Nairobi, Luanda, Doha, Washington, Lomé)⁹ aboutiront à de meilleurs résultats.

En effet, il y a eu une pléthore d'initiatives de paix et de cessation des hostilités entre Congolais avant celles-ci : Accord de Lusaka en juillet 1999 ; dialogue inter-congolais de Sun-City en février 2002 ; Déclaration de Dar-Es-Salam sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs en novembre 2004 ; Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs en novembre 2006 ; Déclaration de Kampala en décembre 2013, etc.¹⁰. Toutes ces initiatives se sont souvent soldées par des « victoires d'étape », sans se muer en opportunités d'une paix durable.

Ainsi, tout porte à croire que les parties concernées semblent avoir entrepris les dialogues en conservant leurs agendas cachés, qui sont souvent aux antipodes des intérêts des populations qu'elles prétendent pourtant défendre ! Sinon, comment comprendre que la guerre ne s'arrête pas définitivement malgré ces nombreux accords contraignants signés par les uns et les autres ? L'on a l'impression que chaque accord de paix signé entre Congolais ou avec les autres acteurs de la sous-région des Grands Lacs semble porter en lui les germes de son échec.

Le nouveau Pacte social proposé par la coalition ECC-CENCO¹¹ sera-t-il l'exception qui pourra constituer une alternative porteuse d'espoir ? En tout cas, Paul-Gaspard Ngondankoy en propose ici une analyse extensive et évalue les chances de réussite de ce Pacte qui passent, à l'en croire, par trois conditions *sine qua non* : l'adoption des solutions nouvelles – celles qui vont au-delà des idées déjà émises ou des expériences déjà tentées par le passé – ; une force juridique des nouveaux engagements bien supérieure à celle que possédaient les précédents engagements aujourd'hui foulés aux pieds par toutes les parties ; l'existence d'une volonté politique ou de la garantie d'une éthique morale et intellectuelle exceptionnelle dans le chef des acteurs pour espérer le respect sans faille des engagements à prendre.

On l'aura donc compris : tant que les différents acteurs mentionnés dans ma réflexion (autorités congolaises et celles de la sous-région) ne se seront pas débarrassés de leur hypocrisie et de leur apathie coupables, l'horizon d'une paix durable en RD Congo et dans la sous-région des Grands Lacs restera toujours brumeux. ■

9. On peut lire avec intérêt le récapitulatif de Vital Kamerhe sur l'instabilité de la RDC et les différents Accords de paix signés, mais restés sans lendemain. Cf. Vital Kamerhe, « Les négociations pour la paix en RD Congo », in *Congo-Afrique* (juin-juillet-août 2017), n°516, pp. 561-568.

10. Cf. Vital Kamerhe, « Les négociations pour la paix en RD Congo », in *Congo-Afrique* (juin-juillet-août 2017), n°516, pp. 561-568.

11. Cf. « Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs ». Cf. <https://pactesocialpaixrdc.org/>.